

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: 1

Artikel: La guerre métastatique
Autor: Siegenthaler, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Lors de la prise d'Alep, au Nord de la Syrie, les sapeurs russes interviennent pour sécuriser et déminer les rues de la seconde ville de Syrie.
Photos © Forces armées russes.

Stratégie

La guerre métastatique

Lt col Henri Siegenthaler

Médecin

Depuis quelques années, des groupes humains antinomiques, unis contre leur gré en nation par la colonisation, réclament leur autonomie. Cela provoque des conflits sanglants et est également responsable de l'exode massif de population. Les sollicitations ignorées par les dirigeants de la nation à laquelle ils appartiennent et par la communauté internationale, poussent ces groupes à recourir à une guerre d'un genre nouveau.

Sans moyen actuel efficace contre ces « nouveaux » conflits, certains pensent qu'il faudrait trouver des contremesures adaptées à l'exportation de l'extrémisme ou du radicalisme politique avec leur vague d'assassinats, mais hésitent à cause des coûts et modifications de structure que cela impose de faire. Avant toute chose, il faut se rendre à l'évidence que ce n'est pas l'islamisme ou l'extrémisme qui est importé. C'est le pouvoir de nuisance issu de la déviance des dogmes et des principes moraux suggérée par une minorité, adapté à des circonstances particulières et que des pays sont en train de subir. La vague d'actions terroristes disséminées à laquelle le monde est actuellement confronté n'a pas d'autre but apparent que l'instigation de la peur. Nous sommes en présence d'une tactique de guerre particulière sous forme de dissémination de petits foyers actifs, détruisant chez l'adversaire la confiance en sa sécurité. En clair, il s'agit d'un système métastatique, qui agit dans la communauté internationale comme un cancer : un foyer central initial duquel se propagent des foyers secondaires indépendants. Ces foyers secondaires agissent à l'instar de l'initial et disposent chacun d'une unité d'action. Ils peuvent même selon besoin devenir foyer central, transmettant son poison qui induit la création de nouveaux foyers secondaires.

La particularité de ce système métastatique, est que le foyer central initial, après avoir distillé son poison, n'a plus besoin d'agir sur les foyers secondaires. Il peut même disparaître ou être détruit, les foyers secondaires

ayant acquis leur « indépendance. » L'important est l'effet destructeur et déstabilisant qui crée auprès de la nation victime de la peur, de l'incertitude et des réactions hyperboliques. La déviance idéologique, quant à elle, créée par le foyer central initial poursuivra sa mission d'empoisonnement des consciences et servira de gâchette aux foyers secondaires. Cette manière de mener la guerre par foyers métastatiques fait partie d'une stratégie globale. Les membres d'un foyer secondaire n'ont qu'une connaissance très partielle du but final. La mission qu'ils ont à accomplir leur est présentée comme indispensable. Ils ne posséderaient pas les moyens ni l'esprit critique nécessaires pour la mettre en question. Il leur est demandé également une adhésion inconditionnelle aux préceptes de leur groupuscule. Un peu comme un hooligan qui agira sans condition et sans justification aucune pour l'honneur de son équipe sportive.

Vecteur à charge psychique et fragmentations actives

Dans la conduite classique des opérations, les stratèges tendent d'abord d'expatrier la guerre dont les décideurs les ont chargé de mener pour supprimer une contrainte (économique, politiques culturelle religieuse) qui pèse sur le pays. Si ce projet paraît disproportionné par rapport au but recherché, ils exportent les effets de la guerre (corps expéditionnaire, bombardement, guerre par sous-traitance) en gardant en mains sa conduite. Dans la guerre de résistance, classique on a aussi affaire à des actions violentes et terroristes. Elles font partie d'une idée et d'une conduite opérationnelle issue d'une structure unitaire et qui protéiforme, tentaculaire, s'adapte aux circonstances, sonde les points faibles et les exploite. Existant sur le terrain, elle est vulnérable à plusieurs points de vue.

Dans la guerre à foyers métastatiques, les structures classiques de liaison entre chef et exécutants n'existeraient plus. Des dogmes modifiés et déviés, liés à une croyance

(spirituelle, politique ou culturelle) sont la raison de la mission. Ils suffisent. Elle s'entretient et se multiplie par soi-même. Ce paquet suffit. Il est opérationnel. Une contre mesure prévue à l'avance sous forme d'ordre télécommandé issue de la centrale pourrait être prévue pour l'arrêter. Elle est improbable sachant que cela conduirait à la perturbation voire à l'annihilation du foyer. Un remplacement par une autre mission serait illusoire. La première mission est conditionnée. Les foyers métastatiques mis en places, ou se multipliant mettent en route le processus qui se déclenche lui-même une fois que la masse critique d'action (armes, explosif, personnel) est atteinte. On comprend aisément le danger d'une telle action guerrière qui échapperait totalement au contrôle et s'entretiendrait et se multiplierait.

On pourrait imaginer, dans une certaine mesure, d'assimiler la manière de mise en place de ce système à foyers métastatiques à des suggestions de missions post hypnotiques maintenues par la répétition de dogmes déviés suivis de mission instillée. Les chefs du foyer central occuperaient momentanément la place du moi de hypnotisé. L'arrêt de la mission post hypnotique ne pourrait se faire que par le donneur d'ordre ou sous l'effet d'un code convenu. Cette forme de guerre par action de foyers métastatiques dans laquelle seule compte la destruction et leur disparition ne peut être initiée à première vue que par une structure très au courant des connaissances de la psychologie et des méthodes de suggestions. Il s'agit d'une forme évoluée de la guerre et contre laquelle il sera difficile de prendre des mesures efficaces.

Résurgence et Droits Humains

La Syrie, immense territoire circonscrit d'abord par les conquérants et ensuite par des représentants anglais et français contient les descendants de tous ces peuples d'où est sortie la culture du moyen Orient et du pourtour de la Méditerranée. Pourquoi vouloir mettre ces ethnies sous une cloche avec un gouvernement monolithique et figé alors que tout bouge? Les habitants de cette région descendent de tant de peuplade aux cultures riches, diverses, variées: Sumériens, Akkadiens, Amorites, Araméens, Hittites, Phéniciens... Pendant plus de 5'000 ans d'Histoire, le brassage impressionnant de cultures de religions, d'écriture, de philosophie, de tradition a marqué chaque pierre, chaque personne, chaque clan, chaque tribu, chaque ville, village ou oasis. Et maintenant après des siècles d'ensommeillement ces gens, ces groupes ethniques, héritiers de traditions séculaires, retrouvent les moyens pour accéder au savoir, à la connaissance de leur Histoire. Chacun possède, aujourd'hui, les outils numériques qui lui ouvrent la porte de la connaissance et de la communication et à l'accès aux Droits Humains. Ces gens, soumis à un régime qui restreindrait leurs libertés, se retrouve seuls face à une ouverture subite. Ils se réveillent, renaissent et, grâce aux réseaux sociaux, s'allient. Non habitués aux arcanes du pouvoir, ayant néanmoins la nécessité d'être conduits, ils peuvent être récupérés par des chefs autoproclamés peut être nommés, cependant pas contrôlés dans une situation en soit peut claire. Et, alors qu'ils attendaient un appui de ceux qui ont institué les Droits Humains, c'est à coup de bombes qu'ils sont invités à respecter un gouvernement



en place, tyrannique, qui institutionnalise l'injustice et les maintient en servage ou les oblige à l'exode.

La Syrie, ancienne colonie, crée par les chancelleries occidentales et non par l'Histoire de ses peuples, s'atomise en grands courants et de nombreux plus petits de culture renaissante, de tradition réveillée, de porteurs d'idées sociales et politiques nouvelles. L'embrasement a été à ce point subit, total et polyvalent qu'il est difficile de cerner le déclencheur exacte. Il conviendrait de faire des investigations objectives et approfondies car beaucoup d'autres états, qui n'ont pas été créés par leur Histoire, suivront.

La Déclaration des Droits Humains est un outil efficace dans les mains de ces groupes qui aspirent à faire valoir leur différence. Ces Droits contribuent à renforcer le bienfondé de leur revendications à les confirmer dans leur choix et à leur donner corps. L'évolution très rapide de leur constitution et maintenant aussi leurs exigences, peut interférer avec les conditions établies, conduire à la confrontation et la guerre. Connaissant la condition humaine on regrette de constater l'absence d'un comité supranational d'application de ces Droits muni de moyens d'action comme instrument de prévention et d'intervention. Car, sinon, alors, chacun fort de son bon droit, concourrait dans l'émulation de l'horreur.

Situations nouvelles, challenges nouveaux, droit à la différence

La guerre par actions métastatiques n'est qu'une forme tactique supplémentaire devenue possible par l'existence de moyen de communication toujours plus performant, l'accès facile à de nombreux réseaux sociaux, à la connaissance. Ces acquisitions à la portée de tous contribuent à supprimer en quelque sorte les distances et la présence physiques de personnes. Le théâtre des opérations n'est plus soumis aux contraintes du territoire, des transports, des liaisons, du temps donc ne peut être appréhendé avec des mesures classiques. Le moyen de destruction n'est pratiquement plus lié à la masse du matériel avec ses sophistications, qui est l'expression conventionnelle de la force d'un adversaire, mais plus à l'art d'utiliser les faiblesses humaines, (le facteur humain) son besoin spirituel, idéaliste, ou ses différences constitutionnelles. Il passe par-dessus les frontières par des bits, non par des chars ou des drones.

La recherche de contremesures dans une situation d'attaque coordonnée et non immédiatement reconnaissable et complexe demande des moyens énormes. Ils peuvent aussi limiter nos propres libertés. C'est donc dans la recherche de la causes et l'origines des conflits qu'il faut pouvoir agir. D'un problème intra étatique qui a des causes et des origines polyvalentes, universelles, culturelles, spirituelles, politiques, on en a fait une affaire internationale. La communauté internationale est concernée par les effets collatéraux et les séquelles de la guerre initiée et par le concept opérationnel lui-même. C'est une situation nouvelle pour laquelle il convient de créer de nouveaux instruments.

Eclatement d'une « nation »

C'est aux individus et aux organes de la société que revient la tâche d'assurer l'application de ces Droits qui constituent le fondement de la liberté, la justice et la paix parmi les populations des états. L'évolution fulgurante de l'accès au savoir, à l'information et à la possibilité de créer des réseaux a conduit à ce que les personnes prennent conscience de leur identité et se reconnaissent des affinités. Ainsi, on assiste en Syrie, à l'éclatement d'une société en multiples groupes humains. Chacun d'eux tentant d'affirmer son identité culturelle, son droit à l'existence et à l'indépendance. Il ne s'agit pas nécessairement d'une dissidence absolue envers le pouvoir global de la nation à laquelle il appartient, mais de la recherche de la reconnaissance de sa proportionnalité. N'étant pas reconnu, on assiste à une révolte généralisée des ethnies ou autres communautés entre elles-mêmes et contre la tyrannie nationale. Une bataille généralisée et ubiquitaire s'en suit et avec des causes multiples, chacun contre chacun. Il n'y a pas une seule vérité, chaque différence ne peut exclure celle des autres. Il est donc illusoire de concentrer ses efforts sur la prévention des effets d'un seul conflit particulier.

Une urgence humanitaire

La communauté internationale est confrontée à une catastrophe humanitaire, avec son cortège de massacres et de destructions, qui touche une grande portion des nations de l'Orient et du Proche-Orient. Son implication est internationale par l'arrivée massive de réfugiés en situation de précarité, qui arrivent massivement aux frontières de pays réticents à les recevoir et par une vague d'actions terroristes métastatiques. Ces malheureuses nations, morcelées, vidées de leur population active, dont les villes et les villages subissent des destructions à répétition, endureront une reconstruction lente et un approvisionnement difficile.

Confrontées à cette urgence humanitaire, aux droits humains piétinés, aux dommages collatéraux, il aurait pu être pensable que les nations, qui ont proclamé et validé leur foi dans la Déclaration des Droits Humains, interviendraient avec un concept unitaire de manière à mettre fin à l'anéantissement de population et de leur biens. Mais devant le spectacle de cette horreur, qui a le droit d'intervenir? Et avec quels moyens? Le préambule de cette même Déclaration ne prévoit ni l'un, ni l'autre. Alors ont fait appel à l'aide humanitaire. Mais peut-on se satisfaire à envoyer quelques ambulances chirurgicales, un peu de nourriture, des tentes et une aide psychologique?

Devant cette catastrophe humanitaire, une partie de cette communauté de nations a choisi le laisser faire, tout en proposant, certes, la tenue d'un dialogue. Mais les divergences d'opinion qui se sont cristallisées, les exactions commises et l'horreur de leur souvenir ont rendu cette chose impossible. Pour la plupart, il n'y a plus d'alternative, l'investissement dans cette lutte fratricide, devenue totale, a été trop important.

Différence et Droits Humains

Certaines nations occidentales, seules ou en coalitions, s'immiscent directement dans cette guerre civile. Elles choisissent un parti, une tendance, un groupe, le soutiennent militairement, et participent à l'éradication de celui qu'elles décident être leur ennemi sur la base de critères inconnus. Ces sélections se font parmi des groupes humains qui combattent, eux, pour accéder à la reconnaissance de leur Droit inaliénable à l'existence. Cela conduit à une polarisation des tendances. C'est-à-dire, à la réduction de liberté d'opinions, à moins de diversité politiques, spirituelles, culturelles, etc, donc vers la discrimination et l'uniformisation. Le principal danger pour ces groupuscules humains est que les nations qui se posent en alliés tendent à appuyer les tendances qui conviennent à leur jeu économique et politique international et qu'elles cherchent probablement à établir leur présence dans cette partie du monde en profitant de sa vulnérabilité.

Le préambule de la Déclaration des Droits Humains met en garde contre les régimes qui ne les respecteraient pas. En effet, ce non-respect contraint l'Homme au recours à la révolte contre la tyrannie et l'oppression. Comment donc atteindre cet idéal de paix et de justice en ne proposant que des mesures progressives nationales ou internationales basées sur l'enseignement et l'éducation ? C'est ignorer qu'on assiste à une évolution fulgurante vers le savoir, la communication et les échanges grâce aux outils informatiques et de télécommunication actuels. Avec ces moyens techniques, des personnes, liées par des aspirations ethniques, culturelles, spirituelles et politiques communes, ont vu leurs relations et leurs communications facilitées. Ainsi, s'unissant, elles ont pu transmettre à l'international l'exigence de la reconnaissance de leur existence et de leurs droits humains inaliénables.

Cloisonnement des territoires, comité d'éthique, force militaire

Pour trouver des affinités et faire valoir sa différence, il faut d'abord que cessent les massacres et les déplacements iniques, voire l'expulsion, de populations. Ceci n'est pas possible sans l'intervention d'une force tierce, impartiale, créée, non plus par une communauté internationale, mais par une nouvelle volonté commune de faire appliquer les Droits Humains, quand leur violation conduit à une urgence humanitaire. Ainsi, les groupes humains ayant trouvé ou en voie d'accéder à une dynamique propre, en situation désespérée, n'auront plus à prendre la communauté internationale en otage en recourant à une guerre métastatique pour se libérer de la pression à laquelle ils seraient soumis.

Dès l'apparition de mésentente, ils pourraient s'adresser, quelle que soit leur importance, à une entité impartiale et neutre, un comité d'éthique supranational, et lui soumettre le problème de droit humanitaire auquel ils sont confrontés.

Ce comité serait muni des moyens nécessaires à des interventions de types civils et militaires. Notamment, une

armée supranationale et neutre capable de circonscire rapidement et efficacement un territoire en révolte contre un régime tyrannique. L'une des fonctions de cette armée serait de cloisonner les différentes tendances pour sauvegarder leur liberté, leur sécurité et éviter le déploiement de la rébellion au détriment d'un autre groupe humain. Une autre de ses tâches opérationnelles consisterait à protéger la population sur place, à l'épauler dans la construction de ses structures et à la définition autonome de son avenir et de ses relations avec son voisinage sans ingérence de puissances étrangères

H. S.

